



## **AFRIQUE/EGYPTE - Proposition du secrétaire du Patriarche copte orthodoxe Tawadros II : cinq lignes directrices pour en finir avec les conflits confessionnels**

Le Caire (Agence Fides) – « Nous sommes las des palliatifs. Il faut des mesures concrètes » : c'est ainsi que le Père Makari Habibi, Secrétaire personnel du Patriarche copte orthodoxe Tawadros II, a expliqué les demandes adressées au gouvernement islamiste du Président Morsi afin d'évaluer sa réelle volonté de mettre un terme aux conflits confessionnels qui ont provoqué huit morts ces derniers jours, ainsi que l'attaque sans précédent contre la Cathédrale copte orthodoxe du Caire. « Nous demandons au Président – a déclaré le Père Habibi à l'agence turque Anadolu – que la loi soit appliquée à tous, que la sécurité soit garantie dans tout le pays, que se réalise intégralement le principe de citoyenneté, que le discours religieux se modifie et que l'histoire copte soit enseignée dans les écoles ». Selon le Secrétaire du Patriarche, « l'absence de législation a fait en sorte que les coptes soient traités comme des citoyens de seconde zone ».

L'urgence de ces jours-ci est la conséquence de conflits confessionnels qui ont marqué l'ensemble de l'époque Moubarak. Selon le Père Habibi, tous ceux qui incitent à la haine sectaire doivent être poursuivis. De plus, il faut garantir à la nombreuse minorité copte une représentation adéquate au sein des institutions civiles et politiques du pays. « Les coptes constituent 20% de la communauté égyptienne. Cela signifie que nous avons droit à 100 des 500 sièges parlementaires et au même pourcentage dans les ministères, parmi les gouverneurs ainsi que dans l'armée et la police » a indiqué le prêtre copte orthodoxe.

En Egypte, le scrutin visant à renouveler le Parlement débutera le 22 avril prochain pour s'achever en juin. En décembre, les sénateurs chrétiens présents au sein de la Choura (chambre haute du parlement égyptien) étaient au nombre de 13 sur un total de 270. Ces mois derniers, des voix opposées à l'hypothèse de quotas réservés aux coptes dans les listes présentées en vue des prochaines élections se sont levées au sein de l'Eglise copte. (GV) (Agence Fides 11/04/2013)